



Conseil d'école

Date : 25 juin 2024

Début du conseil : 18 h 30

Fin du conseil : 19 h 30

Secrétaires de séance : Mesdames Chauveau et Lacombe.

Personnes présentes :

⊕ Enseignants :

Mesdames Friconnet, Chauveau, Greslé, Pinchon, Thiollet, Paul, Antzenberger, Cartier, Mazières, Lacombe, Tenaglia, Duarte et Joseph et Monsieur Méric.

⊕ Inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Bassez est absent et excusé.

⊕ La Mairie :

Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, adjoint chargé des affaires scolaires.

⊕ Les parents :

Mesdames Bellanger, Brunet, Teixeira, Girard, Mathely, Lefaix, Cousin et Monsieur Chourret.

RASED :

Madame Nathalie Leluc, maîtresse E.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Effectifs actuels,
- Effectifs pour la rentrée 2024/2025 et répartition des classes,
- Nouvelle organisation de la semaine de classe,
- Sécurité dans l'école,
- Bilan du Rased,
- Bilan des sorties de fin d'année,
- Travaux,
- Budget mairie,
- Actions de l'API,
- Questions des parents.

1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si, l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le **28 mars dernier**. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

2. Les effectifs :

Aujourd'hui l'école compte 12 classes ainsi réparties :

Au cycle 2 :

CP Mesdame s Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CP/CE1 Madame Tenaglia	CE1 Madame Thiollet	CE1 Madame Pinchon	CE2 Madame Paul	CE2 Madame Lacombe
25	26	11 + 13 24	25	25	25	27

Au cycle 3 :

CM1 Madame Cartier	CM1 Madame Antzenberger	CM1/CM2 Monsieur Méric	CM2 Madame Mazières	CM2 Mesdames Duarte et Cueilhe
27	27	12 +10 22	25	23

Total au cycle 2 : **177**

Total au cycle 3 : **124**

Total : **301**

3. Les effectifs pour la rentrée 2024/2025 et la répartition des classes :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	57	63	64	53	64
TOTAL	301				

Les classes seront réparties de la manière suivante :

CP	CP	CP/CE1	CE1	CE1	CE2	CE2
24	24	9 +13	25	25	27	27
57		63			64	
CE2/CM2	CM1	CM1	CM2	CM2		
10 + 10	27	26	27	27		
20	53		64			

L'école accueillera 5 nouveaux élèves.

Au niveau de l'équipe enseignante, Mmes Thiollet, Cueilhe, Mazières et Lacombe quittent l'école. L'équipe souhaite donc bonne continuation aux quatre enseignantes. Deux nouveaux enseignants ont été nommés : Mme Legrand et M. Le Moale. Une troisième enseignante sera nommée début juillet.

4. Nouvelle organisation de la semaine de classe :

La semaine de classe passant à 4 jours, elle sera organisée de la façon suivante :

	Matin	Après-midi
Accueil	8 H 20	13 H 35
Début de classe	8 H 30	13 H 45
Fin de classe	11 H 45	16 H 30

Monsieur Foulon ajoute que les horaires ont été validés, à l'unanimité, par la commission des affaires scolaires.

L'équipe enseignante a choisi de garder les récréations séparées.

	Matin	Après-midi
Groupe 1	10h00/10h15	15h10/15h25
Groupe 2	10h20/10h35	14h50/15h05

Groupe 1 : Les CP, les CE1 et une classe de CE2.

Groupe 2 : l'autre CE2, les CM1 et les CM2.

5. La sécurité dans l'école :

Les exercices «Incendie » et PPMS « Alerte Attentat » avaient été prévus la semaine du 17 au 21 juin. En raison de l'inondation en maternelle et des conditions météorologiques, ils ont été reportés. Ils se dérouleront d'ici la fin de l'année scolaire.

6. Le bilan du RASED :

Madame Alexane Bories (psychologue de l'Education Nationale) a vu 13 élèves. Elle en a observé 7 en classe, a rédigé 7 bilans et a participé à 7 équipes éducatives et 5 équipes de suivi.

Madame Nathalie Leluc (enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique) a vu 29 élèves. Elle a pris en charge 22 enfants (12 CP et 10 CE1) et a participé à 1 équipe de suivi et à 4 équipes éducatives. Elle a rédigé 7 bilans pour des enfants non pris en charge cette année.

7. Bilan des sorties de fin d'année :

Le **mardi 21 mai**, les deux classes de CE2 de Mmes Paul et Lacombe, sont allées à Baule afin de participer aux rencontres chantantes.

Le **lundi 10 juin**, les mêmes classes se sont rendues à St Laurent Nouan à l'Archéovillage. Les enfants ont participé à différents ateliers sur le thème de l'archéologie, en lien avec leur programme d'histoire.

Le **vendredi 14 juin**, les deux classes de CE1 de Mmes Thiollet et Pinchon sont allées à Montoire-sur-Loire au musée Musikenfête.

Le même jour, les deux classes de CM1 de Mmes Antzenberger et Cartier ont passé la journée à Orléans au musée d'histoire naturelle et au musée des beaux-arts.

La semaine **du 17 au 21 juin**, les enfants de la classe de Mme Tenaglia participaient à des ateliers équestres à Goumat et à une classe forêt. Initialement les enfants devaient s'y rendre à vélo, mais le temps n'ayant pas permis aux enfants de se déplacer à vélo, quelques modifications de dernières minutes ont été faites. Le mardi, la sortie a été annulée, le jeudi un bus a été commandé et le vendredi les parents ont conduit leur enfant directement au centre équestre.

Le **mercredi 19 juin**, la classe de Mme Pinchon s'est rendue au parc de jeux de Chaingy, à vélo.

Le **vendredi 21 juin**, les classes de CP de Mmes Greslé, Chauveau et Friconnet et les deux classes de CE2 devaient faire une sortie vélo jusqu'à la place des grèves à La Chapelle Saint Mesmin, mais au vu des orages annoncés et des fortes pluies, les enseignantes ont été contraintes d'annuler la sortie.

Le **lundi 24 juin**, les deux classes de CM2 de Mmes Mazières et Cueilhe, ont pu, grâce au retour du soleil, faire leur sortie jusqu'à La Chapelle. Les enfants ont effectué les 34 kilomètres prévus. Seuls quatre enfants ont fait un retour plus court.

Jeudi 27 juin, les élèves de CM2 iront passer la journée au collège Nelson Mandela. Ils iront dans différentes classes, visiteront le collège et déjeuneront sur place avec leurs enseignantes.

Vendredi 28 juin, les deux classes de CM2, de Mmes Mazières et Duarte et la classe de CM1/CM2 de M. Méric iront visiter le château de St Brisson sur Loire.

Mardi 2 juillet, les deux classes de CM1 de Mmes Antzenberger et Cartier et la classe de CM1/CM2 de M. Méric feront leur sortie vélo jusqu'à Cléry-Saint-André.

Mercredi 3 et jeudi 4 juillet les élèves de CP et de CE1 participeront à des ateliers sportifs, lesquels seront animés par des élèves de CM2, au complexe sportif de Saint Ay.

Le **vendredi 28 juin**, dès 17h00 se déroulera la fête des écoles sur le thème des jeux olympiques.

Le **lundi 1^{er} juillet** à 18h30, les élèves de CM2 et leurs parents sont conviés à la salle François Villon pour la remise des dictionnaires et du gilet jaune, offerts par la municipalité de Saint Ay et « un livre pour les vacances » offert par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Mme Joseph explique que le financement de chacune des sorties a été financé aux deux tiers par la coopérative scolaire et un tiers restait à la charge de la famille.

Elle profite de ce conseil pour remercier tous les parents qui ont participé à l'encadrement des sorties, mais aussi la mairie pour le financement du bus, commandé en urgence, pour la sortie à Goumat. Elle ajoute que, sans les actions menées par l'API, l'école ne pourrait pas financer de tels projets.

8. Les travaux :

Une liste des travaux à effectuer pendant les grandes vacances sera transmise au directeur des services techniques début juillet. Les enseignants ont constaté d'importantes fuites dans l'école lors de ces derniers mois : des dalles imbibées d'eau s'effondrent dans les classes ou dans les halls.

Monsieur Foulon intervient pour expliquer qu'il y a un an, après avoir constaté la situation, un chiffrage avait été demandé pour estimer le coût des réparations, lequel s'élève à 250 000 €. Une demande de subvention a été faite auprès du département et de l'état. La mairie a reçu la réponse ces derniers jours : le département verserait 75 000 € et l'état 6

0 000 €. Un appel d'offre sera lancé afin que les travaux commencent au plus vite, mais ils ne pourront être effectués probablement qu'en 2025. En revanche, 9 points sensibles nécessitent d'être pris en charge en urgence et seront réparés cet été. Le coût des travaux s'élève à 35 000 €.

Les sanitaires garçons, situés à l'étage, sont défectueux. D'après un technicien, il s'agirait de problèmes au niveau des urinoirs. Il semblerait qu'une réparation soit prévue cet été.

9. Le budget mairie :

Le budget attribué pour l'école, pour l'année 2024 est le suivant :

Transport collectif	1 100.00 €
Séjours	3 200.00 €
Livres	100.00 €
Fournitures scolaires	11 000.00 €
Total	15 400.00 €

Monsieur Foulon intervient pour dire que la mairie accorde un budget supplémentaire pour le RASED, lequel s'élève à 300.00 €. Madame Leluc le remercie.

Madame Pinchon demande, s'il est possible, d'avoir, comme les années passées, un budget alloué pour l'achat des vidéoprojecteurs. Monsieur Foulon propose aux enseignants d'envoyer des devis en mairie.

10. Les questions des parents :

Un parent évoque un problème au niveau de la cantine. Les enfants qui mangent en premier pourraient moins se resservir que ceux qui passent en fin de service. Ce problème pourra être évoqué, lors d'une prochaine commission des affaires scolaires, en présence de Monsieur Giton.

Les parents d'élèves élus souhaiteraient que l'ordre du jour du conseil soit envoyé à tous les parents élus. Mme Joseph l'envoyait à la présidente et à la vice-présidente. Désormais, elle l'enverra à tous les parents.

Un parent se plaint des punitions qui consistent à donner des lignes à copier. Les enseignants réagissent : certains donnent effectivement des lignes, notamment lors de l'irrespect des règles durant les récréations.

Des parents contestent le fait que certains se garent le long des barrières de l'école ou des portails des habitations. Ils proposent qu'un mot soit mis dans les cahiers des enfants à la rentrée prochaine.

11.Les actions de l'API :

Madame Joseph laisse la parole à Mme Brunet afin qu'elle présente les différentes actions menées tout au long de l'année.

L'association a fait moins de bénéfices que l'an passé, notamment lors de la journée « Api Days » et du loto. De plus, ils n'ont pas fait de vente « Initiative ». Néanmoins, ils ont quand même récolté la somme de 9 100 € et Madame Brunet a remis à l'école élémentaire un chèque d'un montant de 6 020.00 €.

L'équipe enseignante remercie les membres de l'API pour toutes leurs actions et pour ce don remis à la coopérative scolaire, lequel servira probablement à organiser des sorties pour les enfants de l'école. Madame Joseph ajoute qu'une sortie coûte, en moyenne 30.00 € par enfant et que grâce à l'API, la coopérative a pu prendre en charge les deux tiers du financement des sorties. Mme Brunet quitte l'API car sa fille sera au collège à la rentrée prochaine. L'ensemble des personnes, présentes au conseil, la remercie vivement pour son investissement durant toutes ces années.

Madame Bellanger annonce qu'elle ne se représentera pas l'année prochaine. Elle trouve que l'année scolaire qui s'achève a été un combat au niveau des échanges avec la mairie. Son objectif premier était d'œuvrer pour le bien des enfants et de travailler avec une bonne entente. Madame Joseph la remercie pour le travail qu'elle a accompli durant ces années passées au sein de l'API.

Madame Cartier ajoute que, le lundi 24 juin, avec Mmes Antzenberger, Joseph et Paul, elles ont rencontré Monsieur Foulon, afin d'échanger sur les relations tendues qu'il y avait pu y avoir entre certains enseignants et la mairie, cette année. Monsieur Foulon répond, que depuis 23 ans, il n'avait jamais connu de telles tensions. Il a toujours œuvré pour le bien des enfants et souhaitait aller dans le sens des enseignants. Il espère que, désormais, les tensions cessent car, cette année, il s'était senti blessé. Il ajoute que, lors du rendez-vous tenu la veille, tout s'est passé dans le calme et que les choses ont été dites.

Il ajoute qu'il souhaite que les comptes rendus des conseils soient validés par la Directrice, les secrétaires (un parent élu au conseil d'école et deux enseignants) et lui-même avant toute diffusion. Il termine avec le souhait qu'une approche plus positive de la vie scolaire ait lieu et que le dialogue s'instaure et perdure.

Signature des secrétaires de séances :

Mmes Chauveau et Lacombe (enseignantes) :

Monsieur Chourret (parent élu) :

Monsieur Foulon (1^{er} adjoint au maire) :

Madame Joseph (directrice) :